



Signature d'une convention entre la Caisse d'Epargne Normandie, la Chambre nationale des huissiers de justice et l'Association droit électronique et communication

Le 14/10/2014

La Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), l'Association droit électronique et communication (ADEC) et la Caisse d'Epargne Normandie ont signé, le en septembre, une convention nationale permettant aux huissiers de justice d'effectuer des saisies de comptes bancaires par voie électronique.



Au 1^{er} rang assis (de gauche à droite) : Fouad Chehady, membre du directoire de la Caisse d'Epargne Normandie, Pierre-Jean Sibran, secrétaire national de la Chambre nationale des Huissiers de justice.

Au 2nd rang (de gauche à droite) : Isabelle di Costanzo, directrice juridique et recouvrement de la Caisse d'Epargne Normandie, Alexandre Jeanne, directeur de l'organisation et des systèmes d'information de la Caisse d'Epargne Normandie, Paul Germain, directeur des services bancaires de la Caisse d'Epargne Normandie, Bruno Le Nozer, directeur informatique CNHJ.

Fouad Chehahy, membre du directoire de la Caisse d'Epargne Normandie et Pierre-Jean Sibran, secrétaire national de la CNHJ ont parafé mercredi dernier la convention au siège de la Caisse d'Epargne Normandie à Bois-Guillaume.

La Caisse d'Epargne Normandie est le premier établissement bancaire de Normandie à signer cette convention. L'évolution proposée par la Chambre des huissiers ouvre la possibilité de recevoir les significations de saisie-attribution d'un compte dans un coffre-fort numérique générant un traitement centralisé dématérialisé.

Ce nouveau service va permettre une plus grande rapidité de traitement, un allègement de certaines tâches du réseau commercial renforçant son efficacité.

La Caisse d'Epargne Normandie va déployer progressivement, avec les huissiers, ce dispositif qui va leur éviter, à terme, les démarches actuelles de présentation physique des saisies de comptes en agences.

A PROPOS DE LA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE

Banque coopérative de proximité, la Caisse d'Epargne Normandie est un acteur majeur du développement de son territoire et du financement de l'économie normande.

La Caisse d'Epargne Normandie compte plus de 230 points de contact à la clientèle (agences et centres d'affaires), 1 950 collaborateurs, 1,5 million de clients et près de 225 000 sociétaires.

Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales.

Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances,...

La Caisse d'Epargne Normandie gère aujourd'hui un encours global qui dépasse les 29,4 milliards d'euros. Depuis sa création en 2008, ses encours de crédits ont ainsi augmenté de près de 62 %.

A PROPOS DE LA CHAMBRE NATIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE

La Chambre Nationale des Huissiers de Justice est l'instance supérieure représentant la profession d'huissier de justice auprès du Ministère de la Justice.

Ses missions :

- Organiser la formation des futurs huissiers de justice par le Département de Formation des Stagiaires (D.F.S) et l'Examen professionnel. .
- Effectuer le suivi de l'installation et de la vie des études d'huissiers de justice par ses Service Caisse de Prêts, Services de Compensation des Transport (SCT) et la Caisse de Garantie.
- Elaborer des propositions à soumettre à la Chancellerie aux fins de toute modification des lois et décrets intéressant la profession.
- Instruire les litiges d'ordre professionnel.
- Régler toutes les questions administratives intérieures, notamment celles concernant le personnel employé.
- Constituer des commissions composées d'huissiers de justice et éventuellement de personnes compétentes ayant pour mission d'étudier des questions d'ordre général ou des groupes de travail aux missions bien ciblées, tel que le DSN (Délégation à la Stratégie numérique) chargée des projets relatifs aux outils numériques de demain.



A PROPOS DE L'ASSOCIATION DROIT ELECTRONIQUE ET COMMUNICATION (ADEC)

C'est en 2001, sous la présidence de Maître Bernard MENUT, que la Chambre Nationale des Huissiers de Justice à décidé de la création de l'ADEC (Association Droit Electronique et Communication). Son but étant de concevoir, de réaliser et de maintenir des outils permettant de favoriser les échanges électroniques entre les études et leurs différents partenaires.

Le développement de cette association à but non lucratif a été confié à Maître André VOILLEQUIN, qui a pu s'appuyer sur un conseil d'administration composé de 11 membres tous huissiers de justice.

L'ADEC a développé sa stratégie en s'appuyant sur 2 grands axes :

- L'EDI qui reste la pierre angulaire du recouvrement électronique avec la mise au point d'un format de fichier unique (fichier pivot III) pour l'ensemble des études d'huissiers en partenariat avec les SSII, fournisseurs des logiciels Etudes
- L'Internet, pour véhiculer l'information entre le Centre Serveur, les huissiers d'une part, et les les Donneurs d'Ordres et ce, en raison de sa large diffusion, de sa simplicité de mise en œuvre, de son faible coût.

Contact presse

- **Caisse d'Epargne Normandie**
Sonia BOUSSAD | 02 35 12 62 96 | sonia.boussad@cen.caisse-epargne.fr